Listen to this article

» Priez sans cesse. Rendez grâces en toutes choses. »

— 1 Thess. 5 :17, 18.

Au commencement, Adam vivait en harmonie avec Dieu, il jouissait alors de sa communion qui, selon les Ecritures était un contrat d'alliance. Les Ecritures nous disent qu'Adam rompit ou transgressa cette alliance sainte (Osée 6 : 7), il devint un pécheur ; ses enfants, qui naquirent dans la suite, furent des pécheurs comme lui par hérédité : ils ne naquirent pas en harmonie, en communion d'alliance avec Dieu, au contraire, ils vinrent au monde comme des étrangers. Dieu entra en relations avec quelques enfants d'Adam qui faisaient preuve d'une foi spéciale et qui désiraient vivre en harmonie avec l'Eternel ; Abel le second fils d'Adam fut un de ceux-là ; il s'approcha de Dieu et lui offrit le sacrifice d'un animal ; Dieu le reçut en grâce. Hénoc et Noé jouissaient aussi de la communion avec Dieu par la foi ; ils étaient pourtant légalement sous le coup de la condamnation qui avait frappé Adam, puisque le prix de la rançon de l'homme n'avait pas encore été payé.

Un peu plus tard, Dieu entra en relations avec Abraham et conclut une alliance avec lui, parce que le patriarche avait une grande foi et qu'il était obéissant. L'Eternel renouvela cette alliance avec Isaac et avec Jacob le petit-fils d'Abraham. Plus tard encore, Dieu entra en communion avec la postérité de Jacob par l'alliance de la loi au Sinaï. L'Eternel avait changé le nom de Jacob, l'avait nommé Israël, c'est à dire » un prince avec Dieu » (Gen. 32 24-30). Les descendants de Jacob, la nation d'Israël tout entière fut considérée par Dieu comme son peuple ; l'Eternel agit à l'égard des Juifs comme s'ils étaient sans péchés. Les Israélites avaient le privilège de s'approcher de Dieu par la prière. Leurs péchés n'étaient effacés que d'une manière typique chaque année, car le sang des taureaux et des boucs ne pouvait pas véritablement effacer les péchés ; les Juifs n'eurent avec Dieu que des relations ou une communion de serviteurs.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Les gentils vivaient sans Dieu, ils n'avaient aucune espérance dans le monde. Reportons-nous au commencement de l'âge évangélique ; Corneille, un gentil, nous disent les Ecritures, était un homme juste qui faisait beaucoup d'aumônes et priait sans cesse, mais Dieu ne pouvait accepter aucune prière avant la mort de Jésus. La mort de Christ ne fit pas bénéficier Corneille de

32 Avril 1916

l'alliance avec Dieu, mais le temps était venu où l'Evangile allait passer aux gentils, les soixante-dix semaines symboliques de faveur divine accordées aux Juifs étant accomplies. Dieu allait donc entrer en relations avec Corneille ; Il lui envoya un ange qui lui apporta ce message : » *Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu et il s'en est souvenu.* » Les prières et les aumônes de cet homme juste étaient montées comme un encens devant Dieu.

Dieu n'avait-il pas accepté ces offrandes jusqu'alors ? Non. Le Seigneur avait pris garde aux dispositions de Corneille, mais il n'avait rien fait de plus. Dans l'âge judaïque, l'Eternel recevait certaines personnes dans sa communion, mais il posait encore des limites et le faisait afin que ces choses servissent de types ou de symboles. Pendant l'âge évangélique, Dieu reçoit dans sa communion ceux qui viennent à lui, en suivant certaines règles qu'il a établies, en se conformant aux conditions requises ; ils doivent aller à Lui par le moyen du divin Avocat, Christ ; il sera le Médiateur du monde pendant l'âge millénaire et c'est par ce Médiateur que les humains devront alors s'approcher de Dieu. » *Nul ne vient au Père que par moi,* » dit Jésus. Même au temps marqué, Corneille ne put réellement s'approcher de Dieu sans avoir reçu, de la part du Seigneur, un message lui expliquant comment il devait agir.

LA CONNAISSANCE DE LA VÉRITÉ EST NÉCESSAIRE

L'ange de Dieu dit à Corneille » *Envoie à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre, qui te dira des choses par lesquelles tu seras sauvé, toi et toute ta maison* » (Act. 11 :13, 14). Ces paroles étaient nécessaires et devaient lui permettre d'arriver au salut, de jouir de la communion avec Dieu et de conclure une alliance avec Lui. Corneille obéissant envoya chercher Simon Pierre ; ce dernier lui expliqua que

Christ est le chemin pour arriver à Dieu. Si nous n'allons pas au Père céleste par Christ, nos prières ne peuvent être exaucées, pas plus que celles de Corneille ne l'avaient été.

Pierre dit à Corneille que Dieu avait pourvu à une offrande d'une grande valeur pour le péché, Jésus, qui souffrît la mort pour tous, il lui dit aussi que, avant de s'occuper du monde, Dieu choisit un petit troupeau qui s'unira à Christ pour bénir le monde. Lorsque Corneille entendit ce message sublime, il crut de tout son cœur et ceux qui étaient avec lui crurent aussi. Il avait sans doute entendu parler de Jésus auparavant, mais ce jour-là, il comprit l'importance de son oeuvre. Corneille avait toujours eu un cœur bien disposé, il avait jeûné et prié, mais malgré tout, Dieu ne pouvait le recevoir pour son enfant que par Christ ; Jésus devait être son Avocat.

COMMENTJÉSUS DEVIENT NOTRE AVOCAT

Que signifient ces termes ? Comment Jésus devient-il notre Avocat ? Jésus est notre Avocat lorsque nous l'avons accepté comme prix de notre rançon, c'est à dire pour nous racheter du péché et de la mort ; lorsque nous l'aurons accepté, il nous dit : » *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive* » , Ce n'est pas en croyant simplement que Jésus mourut pour lui, qu'un homme est saint, qu'il devient son disciple. » *Les démons croient aussi et ils tremblent* » , La justification pour la vie nous est accordée lorsque nous acceptons Christ dans les conditions qu'il nous impose ; alors, il devient notre Avocat.

Personne n'a le droit d'attendre l'exaucement de ses prières, s'il n'est devenu un disciple de Christ par une entière consécration de lui-même au Père céleste, mais, quiconque vient au Père par Christ ne sera repoussé en aucun cas (Jean 6 : 37). Une classe seule fait exception à cette règle, c'est celle des enfants mineurs, qui ne sont pas responsables, n'étant pas en âge de comprendre ces choses ; les enfants qui pourraient attendre une réponse à leurs propres prières sont naturellement ceux dont le père et la mère, ou seulement l'un des deux, sont disciples de Christ. L'âge de responsabilité des enfants n'est pas le même pour tous ; certains enfants peuvent être responsables à douze ans, tandis que d'autres ne le sont qu'à quinze ans ou plus tard encore ; lorsque l'enfant comprend pleinement la consécration, il

est responsable ; si alors il ne consacre pas tout son être au Seigneur, il n'a pas le droit de prier, ce privilège ne lui est pas accordé. Si donc un enfant mineur s'est consacré à Dieu et si ses parents sont aussi consacrés il a le droit d'attendre l'exaucement des prières qu'il adresse au Seigneur.

Dieu ne défend à personne de plier les genoux ; les sauvages le font bien, mais leurs prières ne montent pas jusqu'à Dieu. Les Juifs autrefois faisaient exception, il leur était possible de prier et d'être exaucés, mais leur nation était une nation typique ; ces dispositions de Dieu relativement au peuple juif n'étaient que pour un certain temps et ce temps est écoulé depuis longtemps. Bientôt les Juifs pourront de nouveau prier, ce privilège leur sera accordé par le Médiateur puissant et il sera accordé à tous les humains. Jésus ne sera pas l'Avocat du monde, il n'est l'Avocat que de l'Eglise aux temps actuels.

NOTRE VIE DOIT ÊTRE UNE PRIÈRE CONTINUELLE

Les dispositions à la prière semblent être les inclinations naturelles de l'esprit humain à l'égard du Tout-Puissant ; même les païens sentent le besoin de prier ; leurs craintes, leurs espérances, tout les conduit à adresser leurs requêtes à quelque grande puissance supérieure. Les enfants de Dieu seuls cependant sont autorisés à s'approcher du trône de la grâce, c'est à dire ceux qui connaissent la sagesse, la puissance, l'amour du Père céleste et qui ont rempli les conditions imposées pour que leurs prières puissent être agréées par Dieu. Nous comprenons que la possibilité de s'approcher de Jéhovah, avoir accès auprès de lui, avoir le privilège d'être entendu par le Tout-Puissant, le Monarque de l'univers, est une immense bénédiction. Il est difficile d'obtenir une audience auprès d'un roi terrestre quelconque ; même les grands de ce monde ne sont pas toujours admis auprès d'un souverain terrestre, mais au Dieu souverainement élevé, il est possible d'adresser des demandes, car Il a pris des dispositions à l'égard de ses enfants, afin qu'ils puissent s'approcher de Lui.

Les pécheurs impénitents n'ont pas le droit de s'adresser à Dieu, mais Jéhovah dans sa sagesse a aussi pris des dispositions à leurs égard, afin qu'ils puissent se libérer de leurs péchés, s'approcher ensuite de Lui par la prière et jouir de sa communion. Les Juifs offraient à Dieu des sacrifices typiques en un jour typique d'expiation et

obtenaient un pardon typique des péchés, un pardon qui devait servir de symbole ; nous, par contre, obtenons un pardon réel, effectif, de nos péchés, un pardon qui nous donne droit au bon accueil du Père céleste. Dieu prend plaisir à voir ses enfants venir à lui dans l'attitude de la prière et c'est un privilège, c'est notre bonheur de Lui adresser nos louanges et notre adoration, l'hommage de nos cœurs.

Nous faisons une différence entre l'adoration et la prière ; adorer, c'est plier les genoux et reconnaître ainsi la grandeur, la majesté de Dieu, c'est un acte de révérence, de respect, c'est rendre un culte à Dieu, mais prier, c'est adresser une demande au Seigneur. Si donc les Ecritures recommandent aux enfants de Dieu de prier, elles laissent sous-entendre qu'ils doivent savoir, avant de faire leur requête, quelles sont les demandes que Dieu peut agréer. Nous possédons un modèle de prière dans l'oraison dominicale que notre Seigneur enseigna à ses disciples. (A suivre.)

35 Mai 1916

» SEIGNEUR, ENSEIGNE-NOUS A PRIER »

(Suite et fin.)

Priez sans cesse. Rendez grâces en toutes choses. » — 1 Thess. 5 :17, 18.

LE saint Esprit est une bénédiction qu'il est de toute importance de rechercher. On peut posséder une mesure plus ou moins grande de l'Esprit de Dieu ; il nous est accordé au moment où Christ nous accepte pour ses disciples ; cette étincelle d'amour qui a pris naissance doit se développer et devenir une puissance. C'est un feu consumant dans notre vie qui doit anéantir tout ce qui s'oppose à Dieu en nous ; notre vie doit devenir une lumière qui brûle continuellement et resplendît. Si nous reconnaissons que l'Esprit de justice, l'Esprit de vérité nous fait défaut, c'est une raison d'importuner le Seigneur par nos prières. Celui qui reconnaît ce dont il a besoin et sait où se trouve la source de toutes grâces, s'approchera certainement

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

du trône du Père céleste, du trône de la miséricorde et des faveurs divines. Nous ne devons cependant pas négliger nos devoirs journaliers ou nous soustraire aux responsabilités qui nous incombent pour pouvoir passer chaque jour un temps plus long sur nos genoux, mais notre vie entière doit être une prière continuelle.

Dès le jour où nous devenons les enfants du Seigneur, nous devons faire tous nos efforts pour ressembler à Christ par notre caractère ; nous devons prier sans cesse et ne pas nous relâcher. Nous devons chercher à obtenir une mesure toujours plus grande de l'Esprit de Dieu, mais pour cela, il nous faut aussi chercher à remplir toujours mieux les conditions qui nous permettront d'obtenir la plénitude de l'Esprit ; c'est de cette manière que nous devons prier sans cesse ; nous devons continuer à adresser nos demandes au Seigneur jusqu'à ce que nous recevions ce que nous désirons. Nous n'obtiendrons cependant pas tout ce que nous désirons avant la transformation de notre vie terrestre en une vie, une existence plus élevée, avant d'être parvenus à la perfection de la nouvelle nature, avant d'être ressuscités. En ce temps-là, nous ne prierons plus, car nous serons pleinement satisfaits ; la prière se transformera en louange.

LA PRIÉRE DE NOTRE SEIGNEUR DOIT NOUS SERVIR DE MODÈLE

Dans la prière que nous enseigna notre Seigneur, nous rendons premièrement honneur à Dieu, nous le reconnaissons comme notre Père, nous reconnaissons sa grandeur, sa majesté et nous exprimons le désir que son nom soit sanctifié ; nous rappelons au Seigneur sa promesse de régner bientôt sur la terre, nous lui faisons part de notre désir de voir son régne venir ; nous Lui demandons que sa volonté soit faite en toutes choses sur la terre. Ces demandes font comprendre que nous avons fait l'abandon de notre propre volonté pour accomplir entièrement la volonté de Dieu ; que sa volonté s'accomplisse dans nos corps mortels, c'est là notre désir.

Cette prière mentionne brièvement notre pain quotidien, c'est à dire les biens matériels qui nous sont nécessaires » *Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien » ;* le Maître ne nous a pas appris à demander des fruits, des légumes ou des friandises, mais simplement ce dont nous avons besoin pour la journée. Nous ne

demandons et ne désirons pas davantage. Ensuite, nous prions le Seigneur de nous pardonner nos péchés COMME NOUS LES PARDONNONS à ceux qui nous ont offensés. Nous demandons d'être protégés contre les influences du malin ; c'est montrer que nous avons conscience des tentations qui nous viennent de la part des personnes avec lesquelles nous sommes en contact, des tentations qui nous viennent des puissances diaboliques, des puissances qui sont dans les airs et de la part de notre propre chair et que, selon notre compréhension, nous avons aussi besoin du secours de Dieu. Cette prière est certainement très brève.

LA MODESTIE EST BIENSÉANTE DANS LA PRIÈRE

Nombre de personnes, semble-t-il, ont une fausse idée de la prière ; elles racontent à Dieu beaucoup de choses qu'il connaît bien mieux qu'elles-mêmes. Il n'est convenable, en aucun cas, d'enseigner une personne plus instruite que soi-même, de lui dire certaines choses qu'elle connaît bien mieux que nous-mêmes. Jésus ou ses apôtres n'essayèrent jamais de donner des instructions au Père céleste pour l'accomplissement de ses plans, nous ne connaissons aucun cas semblable. Si quelqu'un adresse à Dieu une prière pour l'instruire, il ne trompera ni Dieu ni les personnes présentes, car Dieu sait que cet individu ne s'adresse pas à Lui, mais à son auditoire et son auditoire reconnaît parfaitement la chose. Nous avons déjà mentionné un compte rendu d'un service religieux paru dans un journal de Boston, disant qu'en une certaine occasion le Rév. X prononça la plus sublime prière qui fut jamais adressée à un auditoire de Boston.

Si nous avions une idée exacte de ce que doit être la prière, si nous savions ce que la Bible enseigne à ce sujet, nos prières en public seraient très brèves. Les Ecritures seules peuvent nous enseigner à prier, elles seules constituent notre guide ; elles ne nous citent aucun cas où de fidèles enfants de Dieu ont adressé au Seigneur de longues prières en public. La prière prononcée dans une langue inconnue n'a de même aucune valeur, nous dit St. Paul, à moins que quelqu'un n'en donne l'interprétation ; si l'on prie dans un langage incompréhensible pour ceux qui sont présents, cette prière peut tout aussi bien être prononcée dans une langue inconnue. *» Comment celui qui est dans les rangs de l'homme du peuple répondra-t-il Amen ! à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis ? »* Si,

36 Mai 1916

d'une part, le Seigneur désire qu'en prononçant une prière, nous prenions en considération l'assemblée, d'autre part, Il ne veut pas que nous adressions nos prières à l'auditoire, mais qu'au contraire, nous cherchions à diriger les pensées de l'assemblée vers Dieu, pour lui faire comprendre la bonté, la sagesse, l'amour et la miséricorde du Père céleste.

N'essayons pas d'enseigner par la prière, mais cherchons à diriger tous les cœurs, toutes les pensées vers le trône de la grâce céleste, afin que tous s'humilient devant Dieu et qu'ils le révèrent. L'œuvre que les chrétiens essayent parfois d'accomplir par leurs prières doit être accomplie par la prédication. Selon les. Ecritures, il a plu à Dieu de sauver ceux qui croient, non par la prière, mais par la prédication (Rom. 10 :14 ; 1 Cor. 1 :21) ; les discours publics ne sont pas d'une nécessité absolue pour l'accomplissement de cette oeuvre de salut ; l'enseignement privé et les imprimés peuvent l'accomplir également. Nous devons suivre les directions de la Parole de Dieu en toutes choses.

Si, d'une part, nous recommandons les prières courtes en public, en nous basant sur les Ecritures, d'autre part, nous ne voudrions pas suggérer à quelqu'un l'idée qu'il doit se borner à prier en secret. Notre Modèle parfait nous laissa un exemple relativement à la prière faite dans le secret ; notre Seigneur priait quelquefois toute la nuit, mais il est mieux, pour le plus grand nombre d'entre nous, que nous ne le fassions pas, car nous nous affaiblirions et notre travail s'en ressentirait le jour suivant. Dans notre faiblesse et nos imperfections nous ne sommes pas à même de comprendre la position particulière dans laquelle se trouvait notre Seigneur. Nous n'avons pas tant de choses à dire à Dieu qui puissent nous retenir toute la nuit en prière, à moins que nous ne répétions les mêmes choses, et le Maître ne nous a-t-il pas dit : *» N'usez pas de vaines redites ? » » Votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez » .* Nous devons plutôt prier Dieu de nous accorder les dispositions du cœur qui nous permettront de recevoir ce qu'il juge bon de nous envoyer, qui nous permettront aussi de retirer une bénédiction de toutes les dispensations de sa grâce à notre égard.

Après avoir pesé les choses, nous disons que nous devons prendre pour modèle

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

principal de nos requêtes au Seigneur, la prière que le Maître enseigna à ses disciples et qui exprime en peu de mots le désir sincère du cœur que le règne de Dieu vienne, le sentiment du cœur qui reconnaît son péché, qui demande pardon et secours dans tous ses besoins, du cœur qui adore aussi son Créateur et lui rend grâces. Nous pensons que, d'ordinaire, nous devons prier de cette manière individuellement ; nous devons naturellement aussi nous souvenir les uns des autres auprès du trône de la grâce, aussi bien lorsque nous prions dans la solitude que lorsque nous prions en public. Les Ecritures nous disent que nous ne devons, en aucun cas, prier dans le but d'obtenir des faveurs terrestres, ou pour être entendus des hommes, ou pour expliquer au Seigneur ce que nous voudrions qu'il fît, elles nous disent que nous devons demander premièrement les choses spirituelles, celles que le Maître nous a enseigné à demander.

LA PRIÈRE DOIT VENIR D'UN COEUR SINCÈRE POUR ÊTRE AGRÉABLE A DIEU

Jésus dit à ses disciples : *» Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il le saint Esprit à ceux qui le lui demandent »* Par ces paroles, Jésus présenta le Père céleste à ses disciples comme un modèle magnifique. Plus tard, on perdit de vue jusqu'à un certain point ce modèle ; pendant l'âge des ténèbres, le Dieu d'amour ne fut pas montré comme un Dieu plein de bonté et d'amour, mais comme un Dieu qui ne montre pas un intérêt réel pour le bonheur du plus grand nombre de ses créatures ; et le petit nombre de celles dont il s'occupe, selon cet enseignement, sont des êtres sans pitié, cruels et méchants envers tous ceux qui ne font pas partie de leur société ou de leur congrégation religieuse.

Dieu a été diffamé d'une manière terrible par ceux qui prétendaient être ses représentants spéciaux. Comme il fut dépeint, d'une manière différente par le Fils qui le connaissait si bien ! Ecoutez ce qu'il dit *» Soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux » , » car il est bon pour les ingrats et pour les méchants. »*

Quand les disciples demandèrent à Jésus s'ils pouvaient faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains qui avaient refusé de leur vendre du pain, que leur répondit

le Maître ? » *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Car le Fils de l'homme est venu, non pour perdre les âmes des hommes, mais pour les sauver.* »

Jésus fut, en cela comme en toutes choses, l'image du Père et vint sur la terre, non pour faire sa propre volonté, mais celle du Père céleste.

L'homme déchu est dans une triste situation : il est nécessaire qu'il soit relevé, qu'il redevienne à l'image de Dieu, qu'il soit rempli de l'amour, de la miséricorde et de la sympathie dont Dieu est la personnification. Malgré la déchéance dans laquelle se trouve l'humanité, les parents aiment à donner de bonnes choses à leurs enfants. Quels sont les parents qui donneraient un serpent à leur enfant lorsqu'il leur demande un poisson ? Ou s'il leur demande du pain, leur donneront-ils une pierre ? Si nous avons reçu ces bonnes qualités de la part du Seigneur et si nous les possédons encore dans une grande mesure malgré les imperfections de notre nature déchue, nous pouvons bien penser que l'Etre parfait, infini, prend plaisir à donner de bonnes choses à ses enfants. A combien plus forte raison, nous disent les Ecritures, votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent et ces choses les meilleures sont les choses spirituelles.

LES DISCIPLES FURENT LES FUTURS FILS DE DIEU AVANT LA PENTECÔTE

Souvenons-nous que notre Seigneur, lorsqu'il était sur la terre, fut réellement le représentant du Père dans la chair ; il fut vraiment » Dieu manifesté en chair » . Les personnes qui étaient dans une bonne attitude de cœur pouvaient reconnaître, dans le Fils, le caractère du Père ; celles qui crurent en Jésus furent acceptées et considérées, sur plusieurs points, par le Père céleste comme s'il les avait déjà acceptées pour ses enfants. Le saint Esprit n'avait cependant pas encore été donné, nous disent les Ecritures. Le saint Esprit, comme puissance d'engendrement à la nouvelle nature, ne pouvait être donné avant la mort de Jésus, avant qu'il eût paru en la présence de Dieu pour accomplir la réconciliation de l'Eglise, pour effacer ses péchés. Quarante jours après sa résurrection, Christ monta au ciel pour présenter ses mérites au Père en faveur de ceux qui deviendraient ses disciples au cours de l'âge évangélique qui est la période du haut appel.

Le saint Esprit n’avait pas encore été accordé lorsque Jésus enseigna à ses disciples à prier, mais il leur dit quand même de prier » Notre Père » parce qu’ils allaient être acceptés comme fils de Dieu. Jéhovah n’est le Père que de ceux qui sont venus à Lui de la manière qu’il avait indiquée, c’est à dire par son Fils qui fut lui-même le prix de la rançon de l’homme ; ils doivent aussi avoir consacré à Dieu leur être entier et tout ce qu’ils possèdent. Pendant que notre Seigneur était encore dans la chair, ses vrais disciples furent des fils futurs de Dieu, ils avaient la perspective de devenir fils. Après la mort et la résurrection du Maître, il leur fut dit de rester à Jérusalem jusqu’à ce qu’ils fussent revêtus de la puis-

37 Mai 1916

sance d’en haut. Le Père trouva bon de ne pas exaucer de suite certaines prières qu’ils lui avaient adressées, de ne pas les bénir au moment même où ils demandaient des bénédictions ; le Père avait de bonnes raisons pour agir ainsi, c’est à dire pour retarder l’envoi du saint Esprit comme puissance d’engendrement ; pendant ce temps d’attente, les disciples devaient rester dans de bonnes dispositions, dans la foi, afin d’être prêts à recevoir les bénédictions lorsqu’elles leur seraient envoyées d’en haut.

Leurs prières pouvaient se résumer en ces termes Père céleste, nous avons appris qu’au temps marqué, tu nous accorderas ton saint Esprit ; nous savons que tu as déjà donné ton Esprit à Jésus notre Maître, nous savons qu’au jour de son baptême, il reçut l’onction d’en haut ; nous attendons aussi le don du saint Esprit, nous attendons cette onction, cette bénédiction de ta part. Ceux qui restèrent dans la chambre haute après l’ascension et qui conservèrent cette attitude d’attente, reçurent au jour de la Pentecôte la véritable bénédiction, le saint Esprit qui devait être envoyé au temps marqué.

JÉSUS EST LE SEUL CHEMIN

Si nous nous demandons, au temps actuel, quelles sont les choses que nous devons demander au Père céleste, Il nous répond par sa Parole que nous ne devons lui adresser aucune prière, à moins d’être dans les mêmes dispositions que les disciples, à moins de posséder une foi ferme, de croire que son Fils est notre

Rédempteur, de lui être dévoués, d'être consacrés entièrement à Dieu et de marcher sur les traces du Maître qui est notre Modèle suprême. Nul ne peut aller au Père que par Lui. Tous ceux qui remplissent ces conditions seront acceptés comme fils de Dieu, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'élus soit rassemblé. Il ne serait donc pas bien d'encourager une personne à adresser des requêtes au Père céleste, si elle n'est pas devenue un membre de sa famille par une entière consécration.

Corneille, le centenier romain, que nous avons cité dans cette étude était un homme juste et bon, mais il n'appartenait pas à la nation juive, à laquelle Dieu avait donné sa loi. Corneille ne pouvait donc jouir de la faveur de Dieu avant le temps marqué, c'est à dire trois ans et demi après la mort de Christ, ou s'il avait voulu en jouir, avant cette date, il aurait dû se faire Juif ; mais quand, selon les indications de la chronologie, le temps marqué fut venu où l'Evangile passerait aux gentils, Dieu remarqua cet homme juste et lui posa les conditions à remplir pour devenir son fils, Corneille les accepta joyeusement et devint un fils de Dieu par la foi en Christ. Il fut engendré et oint du saint Esprit comme les Juifs l'avaient été à la Pentecôte. Toutes ces explications nous font comprendre que Dieu a tracé une voie spéciale différente pour amener à lui chacun de ses enfants. Nul ne peut devenir un enfant du Très-Haut s'il ne vient à Dieu au temps marqué et par la voie tracée d'avance pour lui.

QUELLES SONT LES PRIÈRES QUI MONTENT A DIEU ET DONT IL SE SOUVIENT

La manière d'agir de Dieu à l'égard de Corneille nous fait comprendre une chose, c'est que les prières de ceux qui, actuellement s'approchent du Père céleste et le prient sans savoir comment il faut le faire, montent à Lui comme celles de Corneille et Il s'en souvient ; le Seigneur se souvint des prières de Corneille et de son désir de l'adorer et de le servir, Il se souviendra de même des prières et des désirs sincères des personnes qui s'approchent de Lui. Dieu n'enverra peut-être pas un disciple comme Pierre pour les instruire aujourd'hui ; tout dépend de sa décision ; Il sait agir avec sagesse, Il sait aussi s'il atteindrait son but de cette manière-là. Nous savons que toute prière prononcée avec sincérité montera vers Dieu et sera exaucée au temps marqué, soit maintenant, soit plus tard.

Supposons qu'un païen, n'ayant jamais entendu parler de Christ, cherche Dieu et prie selon ses lumières, le Seigneur ne peut l'accepter pour son enfant dans ces conditions-là, mais il peut, si dans sa sagesse il le juge à propos, conduire ce chercheur honnête à Christ, soit par une brochure, soit par un sermon, soit par une réunion où un ambassadeur du Seigneur annonce la bonne nouvelle dans sa propre langue. Nous sommes assurés que l'âme affamée recevra, en temps opportun, la lumière et la connaissance nécessaires à son salut. Après avoir entendu parler de Dieu, de l'amour qu'il nous a témoigné en Christ, chaque individu est libre d'accepter ou de repousser ce message ; s'il perd l'occasion de se consacrer ou, s'il refuse de le faire, aucune de ses prières ne sera exaucée par Dieu.

LE PLUS GRAND DE TOUS LES DONS DE DIEU

La Bible nous dit que le Père céleste donnera de bonnes choses à ceux qui les lui demandent, c'est à dire, Il leur donnera ce qu'il sait leur être bon. Nous ne pouvons pas enseigner à Dieu quelles sont les bénédictions qu'il doit accorder. Nous ne devons pas demander toute espèce de choses terrestres. Les Juifs demandaient surtout des bénédictions terrestres, car les bénédictions célestes ne leur avaient pas été promises ; mais nous qui avons avec Dieu des relations de fils devons prier pour obtenir les choses qu'il nous a tout spécialement promises, une plus grande mesure de son saint Esprit par exemple ; notre Père qui est dans les cieux nous accordera les choses qui contribueront le mieux à notre préparation pour entrer dans le Royaume.

Le Seigneur nous accordera les bénédictions terrestres nécessaires au développement de la nouvelle créature. Tout ce qu'il nous accorde est un don de valeur ; nous ne savons pas toujours reconnaître ce qui nous est le plus avantageux. Une mère trouve quelquefois nécessaire de donner à son enfant une médecine au lieu de nourriture ; elle le fait pour le bien de son enfant. Notre Père céleste agit quelquefois de la même manière, il nous envoie des épreuves de foi, de fidélité ou d'amour ; toutes les expériences par lesquelles Il trouve bon de nous faire passer sont destinées à développer en nous la force de caractère et à nous former pour que nous puissions recevoir ensuite des bénédictions plus précieuses.

Le Père céleste nous traite comme de nouvelles créatures en Christ. Si, par

exemple, ses enfants se laissent appesantir par les bénédictions ou les soucis de la vie présente, Dieu leur donne quelquefois un dépuratif, comme nous pourrions l'appeler, pour éloigner d'eux les choses terrestres ; l'un de ses enfants se cassera peut-être une jambe, ou sera frappé par un autre malheur, une épreuve quelconque qui concourra à son bien, au bien de la nouvelle créature qui est en lui. Quelles précieuses bénédictions les disciples consacrés du Seigneur recevraient, s'ils avaient une vie spirituelle assez élevée pour avoir aussi le plus grand désir d'être remplis de l'Esprit de Dieu, pour que l'Esprit de vérité soit le but de toutes leurs aspirations, pour que des prières continuelles montent de leur cœur vers le Seigneur, lui demandant l'esprit de sagesse par lequel ils seront capables de connaître sa volonté et de l'accomplir ! Le Seigneur désire que ses enfants jouissent de ses plus grandes bénédictions, mais Il ne les leur accorde que dans certaines conditions ; Il retient ses biens spirituels jusqu'à ce que ses enfants apprennent à les estimer et à les désirer sérieusement ; alors ils chercheront de tout leur cœur à remplir les conditions requises et supplieront le Seigneur de leur accorder ces bénédictions ; à cause de leur importunité, l'exaucement ne se fera pas attendre.

38 Mai 1916

DIEU NOUS ACCORDE UN PRIVILEGE INEXPRIMABLE EN NOUS PERMETTANT DE LE PRIER

L'apôtre Paul dans ses exhortations aux fidèles dit : » *Faites en tout temps par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications. Veillez à cela avec une entière persévérance.* » Ces paroles ne veulent pas dire que nous devons être continuellement à genoux ou que nous devons sans cesse répéter une prière, mais que nous ne devons jamais cesser de prier ; nos prières doivent être adressées à Dieu par l'Esprit et en esprit, c'est à dire qu'elles doivent être sérieuses et sincères. Les enfants de Dieu ne doivent pas dire des prières, mais ils doivent prier. On répète beaucoup de prières par pure forme, on dit beaucoup de prières qui ne montent pas plus haut que la tête de celui qui prononce des mots. Les Ecritures disent de celui qui prie de cette manière : » *Il m'honore de la bouche et des lèvres ; mais son cœur est éloigné de moi.* » Il vaut mieux ne pas prier du tout que de

s’approcher de Dieu de cette manière.

C’est un très grand privilège que nous accorde le Créateur Tout-Puissant, le Seigneur du ciel et de la terre de nous permettre de nous approcher de Lui ; nous devons donc prier avec un esprit de révérence et de respect. Notre Maître dit que le Père demande des adorateurs qui l’adorent en esprit et en vérité. Nous ne devons venir à Dieu qu’au nom de Christ ; il est le seul chemin pour aller à Jéhovah. Nous devons prier avec réflexion et ferveur, dans le recueillement, étant sérieux. Nous ne devons pas prononcer un seul mot qui ne soit l’expression exacte de nos désirs et que nous n’ayons médité. Nous pensons que beaucoup de personnes se sont fait tort en prononçant des prières formalistes, car ce n’est pas la prier. La véritable prière est le langage du cœur, donc, plus nos requêtes ont de sérieux, plus nos prières sont agréables à Dieu et plus les bénédictions qu’il nous accordera seront grandes.

Nous ne devons nous approcher de Dieu qu’avec foi et avec un désir sincère d’être bénis. Nous devons nous pénétrer de ce que nous allons demander, afin que le Seigneur puisse voir le sérieux que nous mettons à prier. Il y a une différence entre la prière et les actions de grâces ; la prière, comme nous l’avons dit, est une demande ; personne n’a le droit d’adresser au Seigneur une demande s’il n’est venu à Christ et s’il n’est en Christ ; les autres humains sont des étrangers. D’autre part, chacun peut remercier Dieu, l’adorer, lui présenter ses hommages.

IL EST NÉCESSAIRE DE PERSÉVÉRER DANS LA PRIÈRE

Il y a une différence aussi entre la prière et les supplications. La prière est une demande quelconque, importante ou non, tandis que les supplications sont l’expression d’un désir spécial, une sollicitation. Que nous adressions à Dieu des prières ou des supplications, nous devons toujours le faire en esprit, en comprenant que nous nous trouvons en présence de Jéhovah, du Dieu tout-puissant et que ce privilège n’est accordé qu’à un petit nombre d’humains actuellement.

» Veillez à cela avec une entière persévérance » , nous dit l’apôtre Paul. Si nous

croyons réellement que le Seigneur nous fait comprendre que nous devons prier, qu'il est prêt à nous donner ce dont nous avons besoin, surtout son saint Esprit, nous devons aussi veiller, afin d'être prêts à reconnaître la réponse, l'exaucement à nos prières. Si nous ne pensons plus à nos demandes après avoir prié, si nous n'en attendons pas l'exaucement, c'est une preuve que nous ne ressentions pas un réel besoin de ce que nous avions demandé à Dieu. C'est peut-être là la raison pour laquelle le Seigneur ne se presse pas de répondre à certaines de nos prières. Nous devons apprendre à attendre l'exaucement de nos prières et ainsi à être reconnaissants et à apprécier les dons que Dieu nous accorde en réponse à nos requêtes.

Nous devons donc prier avec persévérance, nous ne devons pas attendre l'exaucement pendant une heure, quelques jours ou une semaine seulement. Il est possible que le Seigneur trouve bon de différer l'exaucement à nos prières, soit pour éprouver notre foi, soit pour nous conduire à être mieux disposés pour recevoir ses bénédictions. Peut-être avons-nous tous passé par ces expériences et avons-nous reçu la réponse avec plus de joie quand enfin elle est venue. Nous pouvons être assurés que le Seigneur ne reste pas indifférent aux intercessions ou aux prières de ses enfants, mais qu'il emploiera les meilleures méthodes pour faire leur éducation ou les instruire ; il agit comme un fidèle instituteur à l'égard de son élève ou comme des parents à l'égard de leur enfant bien-aimé. Notre Père céleste désire nous faire part de ses biens les meilleurs et ne retiendra rien qui soit réellement bon pour nous » Ps. 84 : 11 » . Il trouve bon quelquefois de nous laisser attendre très longtemps, tandis qu'il répond de suite à certaines prières.

Que nous soyons à genoux ou que nous vaquions aux multiples occupations de la vie, notre cœur devrait s'élever continuellement vers le Seigneur ; nous devrions lui demander de nous guider dans nos affaires et nos expériences, afin que nous le servions d'une manière qui lui soit agréable et que nous soyons gardés dans les tentations, car nous ne pourrions les surmonter sans son aide ; nous devrions lui demander de nous délivrer, au temps marqué par Lui, de tout mal, de toute imperfection et de nous accorder une place dans son Royaume céleste. Chers frères, mettons continuellement en pratique la recommandation du Maître » *Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation.* » — Marc 14 : 38.

DEVONS-NOUS LUTTER DANS LA PRIERE ?

Les Ecritures nous ordonnent de persévérer dans la prière et la parabole de la veuve importune nous l'enseigne aussi, mais rien dans la Parole de Dieu, selon notre jugement, ne nous autorise à faire ce que certaines personnes appellent lutter avec Dieu en prière. Nous croyons que notre Dieu désire nous donner les choses qui sont les meilleures pour nous et, ce que Dieu ne désire pas nous donner, nous ne devons pas le désirer. Nous ne devons pas chercher à persuader le Seigneur de faire quelque chose qu'il ne désire pas faire, mais nous devons au contraire désirer que sa volonté seule soit faite. Au temps où Jacob lutta avec l'ange, nous croyons qu'il fit ce qu'il devait faire aucun d'entre nous, s'il était dans le même cas, ne devrait agir autrement que lui, car c'était une occasion exceptionnelle. Jacob rentrait chez lui pour la première fois depuis qu'il s'était enfui de Padan-Aram pour éviter son frère Esaü et il craignait qu'Esaü n'en voulût à sa vie. Le Seigneur se manifesta alors à lui par le moyen d'un ange. Le messager de Dieu aurait pu s'en aller, mais il permit à Jacob de prendre cette attitude devant lui et de lui dire : *» Je ne te laisserai point aller, que tu ne m'aies béni » ,*

Il n'est pas nécessaire que nous luttions avec Dieu pour qu'il nous accorde ses bénédictions spéciales, car nous possédons déjà ces bénédictions-là. Nous ne sommes pas des serviteurs qui réclament à grands cris une miette ; le Seigneur nous a revêtus de sa plus belle robe, il nous a donné son saint Esprit. Il nous a promis aussi certaines choses qu'il ne nous accordera que si nous les lui demandons ; Il désire donc que nous priions sans relâche, dans la foi, que nous lui adressions des prières simples, sérieuses, ferventes, mais non que nous luttions en prière.

39 Mai 1916

LE ROYAUME DES CIEUX EST PROCHE

Le monde est rempli de malheurs et de misères à cause du péché, et nos cœurs s'écrient : Quand sera-ce, ô Seigneur, quand sera-ce que tu délivreras ton peuple et que tu établiras la justice sur la terre ? Nous lui disons jour après jour : *» Que ton*

règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre ! » Devons-nous nous lasser de prier ? Non ; car le Seigneur nous a commandé de continuer à désirer qu'il règne, à prier : Que ton règne vienne !

Le Royaume des cieux est proche, il vient. Le Seigneur désire que nous ayons toujours cette pensée : le Royaume vient. Continuons à espérer et à croire, continuons à prier sans cesser ; continuons à dire Ton règne vienne ; continuons à désirer ardemment que le temps vienne où ce Royaume sera établi et bénira toutes les familles de la terre. Ce n'est pas la lutter avec Dieu en prière, selon notre compréhension et selon la signification de ce terme ; c'est importuner Dieu, c'est persévérer et continuer à prier. Nous devons, pour toutes choses, rendre grâces, mais, hâter les temps que le Seigneur a fixés, nous ne devons pas chercher à le faire, pas même d'une minute. Si nous adressons à Dieu cette prière : » Que ton règne vienne » , cela ne veut pas dire que nous désirons voir le Royaume s'établir avant le temps fixé par le Père céleste. Nous savons, nous qui avons les yeux ouverts, que le temps est proche, qu'il ne tardera pas.

Nous ne devons pas nous baser sur nos désirs naturels pour savoir quelles doivent être la persévérance de nos prières et la forme exacte qu'elles doivent revêtir, mais nous devons suivre les enseignements de la Parole de Dieu à ce sujet ; nous devons vaincre nos tendances naturelles. Comme des enfants fidèles et obéissants, suivons les conseils que notre Père céleste nous a donnés ; que nos vues et notre conduite soient conformes à sa Parole. Souvenons-nous de la promesse du Maître : » *Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite.* » — Jean 16 : 24.